

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

L. O. DAVID : RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

BUREAUX : 25 Rue Ste-Thérèse.

W. F. DANIEL : ADMINISTRATEUR

ADMINISTRATION.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Parait tous les samedis. Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

ABONNEMENT.

Un an..... \$1.00
Six mois..... \$0.50

Le numéro 2 Cents.

PAYABLE D'AVANCE.

W. F. DANIEL,
ADMINISTRATEUR

LA TRIBUNE

MONTREAL, 4 JUIN 1881.

Les patriotes de 1837-38

(Suite)

Nous avions des malades parmi nous auxquels nous prodiguions tous les soins en notre pouvoir et, tous, nous étions fort inquiets, dans l'appréhension où nous étions de ne pouvoir longtemps résister à nos souffrances et à nos privations de toutes sortes : nous nous consolions par la pensée de Dieu, prenant de nouvelles forces dans la prière, seul adoucissement à nos maux.

Le 15 octobre on nous fit faire grand ménage et nettoyer notre logement, qui fut badigeonné à la chaux, opération qui fut renouvelée, deux fois chaque semaine, pendant le reste de la traversée ; car les dangers de maladie augmentaient à mesure que nous entrions dans des climats plus chauds.

La calomnie de Black et la razzia qui en fut la conséquence avaient encore ajouté une nouvelle misère à toutes les autres. S'il est quelqu'un de mes lecteurs qui ait jamais subi le supplice d'une barbe faite avec un bien mauvais rasoir, il pourra se faire une idée de la torture que, deux fois la semaine, nous avions à endurer. Aux jours de barbe, on nous menait sur l'entrepont où, chacun à son tour nous nous rasions avec d'affreux rasoirs à demi rouillés, servant à un grand nombre et aussi mal entretenus que possible.

Ceci se pratiqua tout le temps du passage, à dater du jour où l'on avait enlevé de nos valises les quelques bons rasoirs qui nous appartenaient.

Les rasoirs destinés à tout le monde étaient confiés aux soins de notre persécuteur Black et, à la fin de la traversée, il n'y avait presque plus moyen d'endurer les douleurs de l'opération dont il s'agit, toujours faite à l'eau froide et sans miroir, souvent au rouslis imprimé au navire par une mer houleuse et tourmentée. J'étais, cependant un de ceux qui souffrirent le moins de ce chef, à cause de ma jeune barbe, alors peu apparente et

facile à tondre ; mais certains de mes compagnons ne revenaient jamais de l'opération en question, autrement que la figure en sang et les yeux noyés de larmes.

A mesure que nous approchions des tropiques la chaleur devenait étouffante, dans nos étroits logements sans air. Pendant un mois la zone torride nous brûla de ses feux.

Qu'on se figure cent quarante quatre personnes entassées dans le fond de cale d'un navire, dans un espace rétréci entre deux ponts éloignés l'un de l'autre par un espace de quatre pieds et quelques pouces seulement, abandonnés à une obscurité continuelle et ne recevant d'air que par deux écuelles munies de manches de toile comme ventilateurs, soumis à un régime alimentaire détestable de tout point, n'ayant qu'une pinte d'eau par jour pour étancher une soif insatiable, livrés à des myriades d'insectes nuisibles autant que dégoûtants et tout cela sous le soleil des tropiques et sur le chemin de l'exil au milieu des forçats !

Nous avions de notre côté une dizaine de malades, auxquels on n'accordait aucun adoucissement et sur le sort desquels nous entretenions de grandes craintes. Nous les soignons de notre mieux ; mais ces soins n'étaient que de l'affection ; car nous n'avions aucun moyen matériel de les soulager. Du côté des prisonniers du Haut Canada, il y avait encore plus de malades ; avant d'atteindre les tropiques même, le 22 octobre, l'un d'eux, le nommé Priset, succomba à ses souffrances et fut enseveli dans les flots.

Ces prisonniers, que nous appelons du Haut-Canada, étaient presque tous des Américains ; à peine y avait-il parmi eux une dizaine d'habitants du Haut-Canada. Ces hommes, qu'on distinguait en 1837 et 1838 par le nom de *sympatiseurs*, me parurent, autant que j'ai pu les connaître par les relations que nous eûmes surtout avec ceux qui faisaient partie de notre division des gens fort respectables. L'état d'émaciation et de dénuement de ces pauvres malheureux était extrême ; malgré nos misères nous reconnaissons qu'ils étaient encore plus malheureux que nous : puis, nous trouvions dans notre foi des ressources et des consolations qui manquaient à la plupart d'entre eux.

Il y avait parmi nous, je parle de cent quarante quatre, des hommes plus faibles que les autres, entre autres un vieillard de plus de soixante ans affecté de la poitrine ; dire ce que ces gens et surtout ce vieillard ont eu à souffrir serait une tâche impossible. Cent fois nous crûmes le pauvre vieillard sur le point de rendre son âme à son créateur. Quelle perspective pour des catholiques que celle de mourir ainsi sans le secours d'un prêtre ! — mais le Dieu de toute bonté, entend nos soupirs, nous disions nous, il est témoin de nos désirs et il acceptera notre sacrifice en nous donnant les grâces de suppléer à l'absence de

son ministre, si nous avons à périr dans ce vaisseau.

Parmi nos malades je ferai mention spéciale de mon ami, M. le notaire Hypolite Lanetôt, établi aujourd'hui à Laprairie, à cause de l'étroite amitié qui nous a toujours liés pendant notre exil et qui ne s'est jamais démentie depuis. M. Lanetôt faisait partie, comme je l'ai dit plus haut, de la même division que moi et j'ai pu être témoin de ses souffrances pendant tout le passage ; elles furent extrêmes. Que de fois je l'ai cru sur le point d'y succomber, alors que je m'efforçais, avec mes autres compagnons, de lui prodiguer les soins du cœur, à défaut de tous les autres pour lesquels les moyens nous manquaient.

Les promenades que nous faisons sur le pont (je parle de ceux qui pouvaient s'y rendre n'étaient guère un soulagement sous l'ardeur des feux tropicaux ; tout nécessaires qu'elles fussent à notre santé, elles ne semblaient servir, tout simplement, qu'à nous faire remarquer l'air imprégné de fièvre qui régnait dans notre logement.

Il se trouve de bons cœurs partout ; nous en rencontrâmes au sein de l'équipage du *Buffalo* ! Deux soldats, touchés de tant de misères, eurent l'humanité d'apporter à des malades un peu d'eau dans laquelle ils avaient mêlé leur ration de rhum ; surpris une fois sur le fait, ils furent fouettés tous les deux. Cette rigueur n'empêcha cependant pas un pauvre matelot d'apporter, lui aussi, aux rares occasions qu'il le pouvait faire, un peu d'eau à ceux qui souffraient le plus de la soif ; mais il se servait d'une botte pour cet office de sublime charité. Tel était le besoin de boire qui nous tourmentait que ce vase repoussant n'empêchait pas de trouver cette eau délicieuse. Ces trois hommes n'étaient pas les seuls de l'équipage qui eussent pour nous de la compassion : il leur fallait en effet, avoir des complices de charité ; car autrement ils n'auraient pu accomplir une seule fois leurs bons services. Souvent nous recevions des marques de sympathie des gens de la frégate ; mais la direction et le gouvernement du bord étaient d'une cruauté qu'il eût été difficile de surpasser. Malgré la rigueur des autorités, nous pâmes encore de temps à autre nous procurer un peu d'eau, fournie, non par humanité cette fois, mais par esprit de lucre. Moyennant le don de quelques effets pris de notre petite garde-robe, quelques matelots parvenaient à nous apporter de l'eau, recueillie dans les chaloupes sur le pont, pendant les orages.

IX

UNE RELACHE.

Après deux mois de navigation, nous fîmes relâche au Port de Rio-Janeiro, au Brésil. Cette relâche était nécessitée par le besoin de se procurer des vivres et de l'eau, dont l'approvisionnement n'était pas suf-

fisant pour nous mener au bout de notre voyage, ni même aux ports ordinaires de relâche, à cause de la direction suivie et du peu de rapidité de notre marche.

Ce fut le 30 novembre que nous entrâmes dans la belle rade de Rio-Janeiro. Nous jouîmes, pendant les quelques jours de notre séjour dans ce port, de la vue du magnifique paysage qui s'y déroule. Dans nos promenades (je n'ai pas d'autre mot) sur le pont, nous contemplions les eaux paisibles de la vaste baie, entourée de plateaux délicieux couronnés de hautes et pittoresques montagnes. Nous suivions des regards les élégantes embarcations de toute sortes qui sillonnaient ces eaux, et nous nous prenions à envier le sort des esclaves noirs qui manœuvraient ces légers esquifs.

Ces scènes délicieuses nous rappelaient les heureux bords du Saint-Laurent, et nous faisaient rêver des êtres chéris que nous avions quittés, peut-être, hélas ! pour ne plus les revoir, du moins dans ce monde.

Notre relâche au port de Rio-Janeiro fut de cinq jours, qui nous furent d'un immense service ; car, pendant ce temps, on nous donna un peu plus de liberté, dont nous profitâmes pour pratiquer quelques opérations de propreté ; puis le calme de la Baie faisait une trêve devenue nécessaire, surtout pour nos pauvres malades, aux agitations et incommodités du mouvement de la mer. Mais ce qui nous reconforta surtout fut qu'on nous acheta, avec le peu d'argent qu'on nous avait confisqué, des fruits et d'autres rafraîchissements qui eurent, sur nos estomacs délabrés, l'effet d'un baume adoucissant sur une blessure.

Il était temps ; car je crois sincèrement que, sans cette relâche, plusieurs de nos compagnons, des deux côtés du navire, seraient morts de misère et d'exténuation.

Il y avait dans le port de Rio-Janeiro des navires de la marine royale d'Angleterre ; plusieurs officiers de ces navires vinrent nous voir : l'un deux, apparemment d'un grade supérieur, demanda, en notre présence, à l'officier du bord qui l'accompagnait si nous étions soumis au régime alimentaire des forçats (*convicts*), on lui répondit : — Oui. Faisait-il cette question pour trouver à redire au cas où nous n'aurions pas été soumis à ce régime ? La faisai-je pour indiquer qu'on ne devait pas nous traiter comme des criminels ? Je n'en sais rien.

CHARLES AMEAU

M. Trudel en 1870 et M. Trudel en 1881.

Mutantur tempora et mutamur in illis.

M. le sénateur Trudel plaidant en 1870 dans la fameuse affaire Guibord, disait :

« Il ne faut pas oublier que le tri-

bunal est obligé de protéger tous les droits et qu'au dessus de certains droits civils, il y a des droits beaucoup plus importants et beaucoup supérieurs.

« Il faut qu'il examine si en voulant conserver ce droit il ne porte pas atteinte à un autre droit plus précieux.....

« Les droits inférieurs doivent céder en cas de conflit aux droits d'un ordre supérieur.....

« Je me suis efforcé d'exposer ce que je croyais être la doctrine catholique sur la question de l'indépendance de l'Eglise du contrôle civil, sur la supériorité de son pouvoir et sur le droit qu'elle a de fixer elle-même la limite de sa juridiction.....

« Dans le cas de conflit entre l'autorité ecclésiastique et l'autorité civile, c'est à l'Eglise à fixer elle-même la limite de leur juridiction respective.....

M. Trudel pour appuyer sa thèse et prouver que ceux qui soutenaient le contraire étaient dans le chemin de l'erreur et de la perdition, citait les propositions suivantes condamnées par le *syllabus* :

XXème. « La puissance ecclésiastique ne doit pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil.

XIII. « En cas d'opposition entre les deux puissances, c'est le droit civil qui l'emporte. »

LIV. « Non-seulement les rois et les princes sont exempts de la juridiction de l'Eglise, mais ils sont même supérieurs à l'Eglise quand il s'agit de trancher les questions de juridiction. »

Est-ce que M. Trudel en cherchant aujourd'hui à détruire une institution établie par Rome et protégée par presque tous les évêques, ne travaille pas à soumettre le droit supérieur au droit inférieur ?

Est-ce qu'en faisant tous ses efforts pour faire repousser un bill demandé par tous les évêques moins un et désiré par Rome, en démontrant aux députés et au gouvernement qu'ils peuvent et doivent même différer d'opinion avec l'autorité religieuse, il ne viole pas le vingtième article du *syllabus* qui condamne ceux qui prétendent que la puissance ecclésiastique ne peut pas exercer son autorité sans la permission et l'assentiment du gouvernement civil ?

Est-ce que M. le sénateur Trudel et ses amis en soulevant le conflit entre l'Eglise et l'Etat et en démontrant au gouvernement que la loi lui donne le droit de trancher ce conflit, ne viole pas l'article du *syllabus* qui condamne ceux qui soutiennent que les rois et les princes sont supérieurs à l'Eglise quand il s'agit de trancher les questions de juridiction ?

Enfin, est-ce que M. Trudel ne se met pas en ce moment en contradiction avec tous les principes qu'il a prêchés avec tant de force dans l'affaire Guibord pour établir qu'on ne

peut être catholique et s'adresser aux tribunaux pour la défense d'un droit civil dans une matière où l'ordinaire a réclamé juridiction et rendu sa décision.

Sans doute il y a des distinctions à faire ? Mais est-ce à ceux qui ont le plus crié qu'il fallait se soumettre aveuglément à jouer sur les mots et à reprendre sous une forme mitigée les thèses tant de fois réprouvées des avocats de Guibord ?

Combien de fois M. Trudel et ses amis ont dit : on ne distingue pas, on ne discute pas, quand on est bon catholique, on se soumet.

Tout cela est donc changé ?

LES PROFESSIONS LIBÉRALES.

Les ferblantiers, les ébénistes, les agriculteurs, les casseurs de pierre continuent à envoyer leurs enfants dans nos grands collèges. Pas un marmot n'échappe à cette cruelle conscription qui fait des milliers de victimes. Une famille qui ne compterait pas dans son sein un ou deux hommes de profession serait réduite au désespoir. Ces garçons joufflus dont les bras robustes tireraient des richesses du sol et ne demandent qu'à manier la charrue, la hache ou le marteau, on les entasse dans les grands collèges et là on les bourre tellement de grec et de latin qu'ils en sortent étioilés, ahuris, insoucieux de leur propre langue qu'ils ne savent ni parler ni écrire, et bons tout au plus à faire des notaires ignorants, des avocats sans causes ou des médecins homicides.

Si encore on leur faisait comprendre, dans ces grands collèges, que les professions libérales sont encombrées, que les membres de ces professions en sont réduits, dans les grands centres, à faire les uns pour les autres des râflés, des souscriptions, des quêtes ; que les bureaux publics regorgent de notaires et d'avocats, à tel point qu'on y voit dix ou quinze de ces malheureux s'essayer à faire le travail qu'un d'eux ferait mieux tout seul ; que d'autres avocats vivent de politique, se créent des revenus avec nos dissensions et pêchent dans les eaux qu'eux-mêmes ont troublées !

Si on leur faisait apprécier les bienfaits, les grandeurs de l'agriculture !

On s'en garde bien, et tel qui, après un cours classique, vivrait sur ses terres dans l'aisance, honoré, recherché pour toutes les charges civiles ou politiques, rougit comme une jeune fille en passant près de la herse ou de la charrue de son père.

Allez-y donc gaiement, ferblantiers, ébénistes, agriculteurs et casseurs de pierre ! Continuez à encombrer nos grands collèges de vos enfants. Bien-tôt il n'y aura plus dans la province de Québec que des avocats, des notaires et des médecins. Notre agriculture sans doute en souffrira ; nos arts et nos métiers resteront dans l'enfance ; nos granges tomberont par terre ; nos champs redeviendront en friche ; nos ouvriers apprendront juste assez leurs métiers pour devenir les valets et les esclaves des nationalités étrangères. Mais, d'un autre côté, nous serons un peuple versé dans les langues grecque et latine, instruit des hauts faits de l'histoire ancienne, fort en gueule, habile à se diviser, à se mordre, à se déchirer dans les journaux, sur les hustings, à la tribune !

Cela vaut bien la peine que vous

envoyiez vos enfants dans les grands collèges, ô ferblantiers, ébénistes, agriculteurs et casseurs de pierre !

Pourtant, si je savais pouvoir être entendu, comme je crierais fort ces vers de Virgile :

O fortunatos nimium sua si bona norint Agricolas.....

Si vous ne les comprenez pas, ô chers ferblantiers, ébénistes, agriculteurs et casseurs de pierre, demandez-en l'explication à messieurs vos fils qui sont des hommes de professions. Ils ont juste assez appris de latin pour vous les traduire en mauvais français.

JEAN-BAPTISTE DU SABLÉ.

Le Canadien qui était si féroce quand un libéral osait insinuer qu'il était permis de différer d'opinion avec son évêque sur une question politique, est bien doux aujourd'hui pour ceux qui sont en ce moment en guerre ouverte contre l'autorité ecclésiastique. Il est vrai que cette fois les coupables sont ses dieux.

Le Journal des Trois-Rivières ne se rappelle plus évidemment que pendant vingt ans il a condamné au feu éternel tous ceux qui se permettaient de croire et de dire qu'on ne pouvait être catholique et forcer son évêque ou son curé à se soumettre à l'autorité civile. C'est vraiment amusant de l'entendre prêcher aujourd'hui avant tout le respect de la loi et de la suprématie royale.

C'est incroyable.

L'acte le plus évident de désobéissance à l'autorité religieuse, aux décisions et aux désirs de Rome même, dont le pays ait été témoin, est commis précisément par les évêques, par les prêtres et les journaux qui ont depuis quinze ans le plus réprimé tout sentiment d'indépendance dans des matières où l'Eglise comme le bon sens et l'intérêt de l'Etat veulent que les hommes soient libres.

Nous arrêtons, car nous avons toutes les peines du monde à nous empêcher de dire tout ce que nous pensons, tout ce qui se dit en ce moment.

Les gens qui ne croient pas, qui font de la politique comme de la religion par intérêt, rient ou restent froids, mais les gens de bonne foi, ceux qui voudraient leur religion et leur nationalité grandes et respectées, ceux-là n'ont-ils pas raison de déplorer ce qui se passe en ce moment ?

On fait des assemblées, on adopte des résolutions et on signe des requêtes contre un bill demandé par l'évêque de Montréal et l'épiscopat presque tout entier ! On dirait que les autorités religieuses de Rome et du Canada menacent l'avenir du pays !

Et on a vu dernièrement, à l'une de ces assemblées, M. Desjardins, député d'Hochelega, l'ex-rédacteur et propriétaire du *Nouveau Monde* qui nous a reproché tant de fois comme un crime d'avoir dit que Mgr Bourget et quelques membres du clergé avaient tort de nous combattre avec tant d'acharnement, dans un temps où on n'avait rien à reprocher aux libéraux au point de vue catholique.

Se rappelle-t-on toutes les injures qu'on nous a adressées parce que nous avons eu le courage de critiquer la lettre pastorale de Mgr Bourget engageant le peuple à ne pas voter dans les élections locales pour les amis des députés et des ministres qui dans la Chambre fédérale n'avaient pas été assez forts pour faire accorder l'amnistie complète à Riel et Lépine ?

Aujourd'hui qu'on a la preuve du patriotisme et de l'énergie déployés par les chefs libéraux dans cette affaire, on comprend plus que jamais combien il était injuste de faire passer pour de mauvais catholiques des hommes qui s'étaient donné tant de peine pour régler cette question.

Si encore le salut de l'Eglise eût dépendu de l'amnistie !

Eh bien ! nous le demandons, qu'auraient donc dit et fait à notre place ceux qui aujourd'hui traitent avec tant de mépris les autorités religieuses de Rome et du pays dans une matière où elles ont certainement plus droit qu'en politique à l'obéissance des catholiques.

Les Chartistes.

Tel est le nom que méritent de porter ceux qui après avoir tant prêché l'obéissance à l'autorité religieuse, et la supériorité de l'Eglise sur l'Etat, n'ont plus qu'un Dieu : la loi ! la charte !

Vive la charte ! C'est le nouveau syllabus auquel il faut croire en dépit de Rome et du Ciel.

Les décrets de Rome, les opinions du Cardinal Simeoni, les requêtes des évêques, tout cela n'est rien maintenant ! La loi, la charte avant tout !

Vive la charte !

Il est curieux de voir que les grands et petits adversaires de l'Université Laval sont précisément les mêmes qui ont causé tant de peine à Mgr Conroy, ont contesté son impartialité et ont essayé de le flétrir parce que ce digne représentant de Rome, ce grand évêque, trouvait qu'il y avait place dans l'Eglise pour tous les hommes de bonne volonté. Il était suspect comme l'Université Laval, comme le cardinal Simeoni, comme l'archevêque de Québec.

N'a-t-on pas poussé la malice jusqu'à insinuer dans les journaux et à crier dans les rues qu'Mgr Tasseheureau avait acheté l'appui du gouvernement Chapleau pour l'Université en renonçant à la loi de l'influence indue ? Ne dit-on pas clairement que c'est par l'intrigue, la fraude et même plus que cela—qu'on a obtenu à Rome ce qu'on voulait ?

Quand les libéraux les plus avancés, même ceux que nous condamnons, ont-ils poussé aussi loin le mépris de l'autorité et l'esprit de révolte ?

Et on se fâche parce que nous avons dit que nous étions à la veille d'avoir un anti-pape !

La Fiamina est une des meilleures pièces jouées par la troupe française. *La Closerie des genets* demande trop de bons acteurs ; les *Chevaliers du Pince Nez*, comédie trop légère, assez amusante ; *Nos Intimes*, charmante pièce, pleine d'esprit ; *La Leçon de Grammaire*, très amusante à cause de la manière dont elle a été jouée par Fleury et Vadant. Madame Clarence est une grande actrice et nous ne comprenons pas qu'elle soit comme échouée ici. Molina est superbe dans certains rôles, presque aussi fort que Mme Clarence.

Fleury dont nous n'avons pas encore parlé est un acteur comique des plus distingués. Madame de Lestrac réussit très bien dans les rôles qui ne demandent pas une grande vigueur. Vadant est toujours Vadant, c'est un véritable artiste.

Excellente troupe, comme nous l'avons dit, mais qui doit se hâter

de partir, si elle ne veut pas perdre d'argent.

On dit que M Claude travaille à l'organisation d'une troupe qui passerait six mois au Canada. C'est trop long. Il ne tiendra pas deux mois, à moins que d'avance il assure toutes ses dépenses au moyen d'une souscription.

Les ennemis de l'université Laval font autant d'efforts pour démontrer qu'ils ne sont pas en révolte contre l'autorité ecclésiastique, que les libéraux en faisaient pour prouver que les bulles des papes et les mandements des évêques contre le libéralisme catholique ne s'appliquaient pas à ceux qui voulaient simplement avoir la liberté de penser qu'on peut faire son salut sans croire à l'infirmité de M. Chapleau ou au désintéressement de M. Paquet.

La peine du talion !

Deux ouvriers discutaient sur la question de l'université Laval.

—Quelle est donc la différence entre l'affaire Guibord et l'affaire de l'université Laval, demanda l'un d'eux.

—Eh bien, je n'en sais rien ; dans les deux cas on dit : la loi avant les évêques.

—J'y pense reprend l'autre ; si dans l'affaire Guibord l'autorité civile n'avait pas le droit de décider si l'évêque avait tort ou raison, comment ceux qui ont soutenu cela peuvent-ils aujourd'hui tant crier qu'ils ont droit autant que les évêques de décider si le pape a voulu dire ceci ou cela.

—La seule différence que je vois, moi, c'est que dans un cas c'était M. Doutré qui disait cela et dans l'autre c'est M Trudel.

Deux des signataires des requêtes présentées contre l'université Laval conversaient ensemble.

—Dis-donc, Baptise, demande l'un, as-tu signé contre cette affaire sale de Québec qu'ils veulent établir ici ?

—Oui, j'ai signé, seulement je sais pas pourquoi ils font tant de train pour cette chatte de l'université.

NOUVELLES DIVERSES.

Le massacre des Donnelly.—Cette sanglante tragédie a recommencé à exciter l'opinion publique depuis les révélations faites par John Fecheely. Ce Fecheely ayant eu une dispute avec Carroll, celui qu'on regardait comme principal coupable, a fait, avant de partir pour les Etats-Unis, les révélations suivantes. Il faisait partie de la bande. Ils étaient une quarantaine. Leur plan était de se rendre pendant la nuit chez le père Donnelly, de le faire sortir avec son fils Tom et de le torturer assez pour leur faire avouer les crimes dont ils les disaient coupables. Ils n'avaient pas précisément l'intention de le tuer, cependant cela devait dépendre des circonstances. Ils se rendirent donc, un soir, à la maison du père Donnelly. Carroll, qui est huissier, frappa à la porte et demanda au nom de Sa Majesté qu'on le laissât entrer. On ouvrit la porte et Carroll, suivi de plusieurs de ses compagnons, entra. Ils pénétrèrent dans la cuisine où dormait Tom Donnelly et lui mirent les menottes. Ils se rendirent alors dans la chambre du père qui ne voulut pas se laisser lier les mains. On se rappelle qu'un petit garçon du nom d'O'Connor était couché, ce soir-là avec le père Donnelly. Plusieurs des assassins accoururent au secours de Carroll et on se jeta sur le vieux qui se défendit avec acharnement ; mais plusieurs coups de bâton lui brisèrent la tête et il tomba pour ne plus se lever.

La vieille femme qui avait voulu prendre sa défense et se battit avec le plus grand courage, ne tarda pas à subir le même sort. Pendant ce temps-là Tom faisait des efforts inouïs, pour dégager ses mains des menottes qui les attachaient ; grâce à sa force, il y réussit et se jeta comme un tigre sur les assassins de son père et de sa mère, mais voyant qu'il ne pouvait lutter seul contre tant de monde, il s'élança hors de la maison, et il reçut en ce moment un coup de bâton qui l'abattit. Il se releva, les yeux et le visage pleins de sang et se mit à défendre sa vie avec la rage du désespoir. Mais il tomba encore une fois, on le traîna dans la maison et comme il essayait de parler et de se relever, Carroll cria à l'un des assassins : "frappe à la tête avec la pelle," et le vieillard à qui il s'adressait enfoua la pelle dans la cervelle du défunt qui expira immédiatement. Restait Bridget, la servante de la maison, qui s'était enfuie dans le haut de la maison et faisait entendre des cris effrayants. Quelques-uns des assassins montèrent dans la chambre où elle était et la tuèrent malgré ses cris de détresse. Ils mirent alors le feu à la maison et partirent, ne se doutant pas qu'ils avaient laissé vivant dans la maison un témoin, le jeune O'Connor qui s'enfuit aussitôt qu'ils furent sortis et raconta plus tard ce qu'il avait vu.

Les jurés ne voulurent pas condamner les accusés sur le témoignage d'un enfant.

Fecheely dit que l'enfant ne s'est trompé que sur un point, lorsqu'il a prétendu que le nommé Purtell était parmi les assassins et que même c'était lui qui avait donné le dernier coup à Tom Donnelly.

Après avoir mis le feu à la maison, les assassins voulant achever leur œuvre de mort, se rendirent chez William Donnelly à quelques arpents plus loin. En arrivant selon le programme tracé, ils crièrent : "au feu," et se préparèrent à tirer sur le premier qui se présenterait. Ils croyaient que ce serait William qui ouvrirait la porte, mais ce fut John qui tomba frappé d'une balle en pleine poitrine. Croyant que William était mort, ils s'en allèrent. Ils avaient eu d'abord l'intention de tuer un nommé Keefe, un ami de William, mais Fecheely prétend qu'il les en empêcha.

Fecheely a été l'une des premières victimes de ses révélations ; il a été arrêté dans le Michigan et son procès ainsi que de la plupart de ceux qui faisaient partie de la terrible bande, aura bientôt lieu. Voilà encore une preuve de plus que le meurtre ne peut rester impuni.

—On sait que c'est le général Benedek qui commandait les Autrichiens à Sadowa et que jusqu'à sa mort il a porté la responsabilité de cette défaite écrasante. Le bruit court maintenant que le vieux général fut sacrifié dans cette affaire et qu'on lui donna le commandement de l'armée parce qu'on savait qu'elle n'était pas en état de lutter contre les Prussiens.

L'empereur avait voulu éviter aux archiducs la responsabilité des événements qu'il prévoyait ou redoutait. On prétend même que l'archiduc Albert avait obtenu de Benedek la promesse qu'il ne dirait jamais rien. On saurait maintenant pourquoi le commandement de l'armée autrichienne ne fut pas donné suivant la coutume à un archiduc. Le vieux général garda le secret jusqu'à sa mort et consentit même à vivre dans la disgrâce par respect pour sa parole et la famille impériale.

—Les trois empereurs d'Allemagne, de Russie et d'Autriche doivent se rencontrer, dans le cours de l'été, dans une des villes d'eau de l'Autriche pour s'entendre, dit-on, sur les meilleurs moyens de combattre le nihilisme et le socialisme. On se demande si une nouvelle Sainte Alliance ne sortira pas de cette entrevue. La France a besoin de se bien tenir.

—Le prince Oscar de Suède, le fiancé de la princesse Victoria d'Angleterre, a un revenu de \$24,000 comme prince et de 200,000 comme

héritier de sa grand'mère Joséphine fille du célèbre prince Eugène de Beauharnois. Le prince Oscar étant fils du général Bernadotte est allié du côté maternel et du côté paternel à la famille *Napoléonienne*.

—Un bateau chargé de 600 personnes a sombré près de London, le jour de la fête de la Reine. Près de 250 personnes se sont noyées. C'était un voyage de plaisir : le bateau était trop chargé, il a érasé ou s'est disloqué en plein milieu du fleuve.

—L'un de ceux qui ont pris part au meurtre des Donnelly à Biddulph a fait des aveux qui ont amené l'arrestation de plusieurs des assassins. Il a dit qu'il ne pouvait plus garder le secret. L'un des témoins en faveur de Carroll aurait été le principal coupable ; c'est lui qui aurait tué Tom Donnelly qui était chez son père.

—Nous avons beaucoup de plaisir à recommander la glacière brevetée de M. Baril. M. Baril est un de ces ouvriers canadiens qui savent tout faire, inventent même sans avoir eu la chance de développer leurs talents par l'étude. Sa glacière brevetée a pour but d'empêcher les viandes de se corrompre et de les tenir dans un air constamment sec et froid. Les centaines de personnes qui en font usage en reconnaissent l'excellence et en font les plus grandes éloges.

Les hommes les plus compétents ont témoigné en sa faveur dans des causes où les tribunaux ont sanctionné les droits de M. Baril et condamné ceux qui s'étaient rendus coupables de contre-façon.

Nous invitons donc les communautés et les personnes qui ont besoin de conserver les viandes de s'adresser à M. Baril.

—Manifestations extraordinaires à St-Hubert.

La paroisse de St-Hubert située à trois lieues de Montréal, est très excitée en ce moment. On se rend en foule à la maison d'un nommé Perrault pour voir ce qui s'y passe. Perrault est absent, il travaille sur le chemin de fer du Pacifique il n'y a dans sa maison que sa femme et sa fille âgée de treize ans. Or, depuis quelque temps, la maison paraît en sorcelée ; tout y est mis sans dessus dessous en un clin-d'œil, en les hardes sont déchirés, les meubles jetés tout à coup violemment d'un endroit dans l'autre, des portes et des fenêtres bien fermées sont ouvertes et cela se fait dans des appartements où il n'y a personne. Ce n'est pas tout, la jeune fille, l'un de ces jours derniers, a eu une crise terrible d'épilepsie, deux hommes ne pouvaient la tenir et cependant ce temps là une épingle qui attachait la robe de sa mère fut jetée sur le plancher ainsi qu'une paire de gants qui était sur une commode.

Elle passa la main à travers une grande vitre qu'elle mit en morceaux et cependant elle ne se fit aucun mal. On l'entendait dire en balbutiant qu'elle voyait quelque chose de noir et d'effrayant. La crise dura une heure. Le curé de la paroisse, le rev. M Hurteau, ayant été prié d'aller visiter cette pauvre famille, s'y rendit. Voulu savoir à quoi s'en tenir, il fit sortir tout le monde de la maison, mit toutes choses en ordre et sortit lui-même. Quand il rentra, il trouva tout bouleversé ; il ne peut s'empêcher de dire que ces faits n'étaient pas naturels et méritaient d'être étudiés. Les gens de l'endroit attribuent tout cela à un sort qui aurait été jeté sur la maison et la jeune fille par une vieille mendicante qui aurait voulu se venger de la famille Perrault et qui aurait dit devant plusieurs personnes : «tant que Perrault n'aura pas payé les \$4 qu'il doit à mon mari, il aura du trouble.»

Les théologiens et les médecins discutent la cause de ces phénomènes et les attribuant, les uns au démon les autres à des causes naturelles, mais difficiles à comprendre. On sait que des phénomènes semblables se sont déjà produits en différents endroits entr'autres à Rigaud, il y a une vingtaine d'années, à St Martin et ailleurs. Dans un cas, les médecins ont prétendu que des faits semblables étaient dus à une fille hystérique. Comme beaucoup d'autres cas ne peuvent s'expliquer de cette manière et que

l'hystérie n'y était pour rien, il faut chercher d'autres causes. On sait que de savants auteurs n'expliquent ces faits étranges en certains cas que par l'intervention des mauvais esprits. Il y en a qui soutiennent que les mauvais esprits peuvent se mettre au service d'une méchante personne et ils s'expliquent les sorts de cette manière.

—Le jeune Disraeli, — les témoignages contemporains sont unanimes à cet égard — était singulièrement beau. Il avait de longues boucles d'un noir d'ébène, ses yeux pétillaient d'intelligence et de vivacité ; son nez était régulier et son teint d'une pâleur ultra-romantique. Malheureusement, à ce qu'il paraît, M. Disraeli était content de sa beauté aussi bien que de ses autres dons naturels. La tradition veut qu'il ait dépassé en dandysme même les rois de la mode de cette époque des petits-maitres. Nous entendons parler d'habits de velours et d'une coupe étrange, de bagues éblouissantes, et de chaînes qui n'en finissaient pas, de cannes à glands de soie et autres extravagances du même genre.

« C'était, écrit un de ses critiques les plus mordants, un élégant au suprême degré. Il y a trente ans, la fatuité poussée à l'extrême, était à la mode, mais il surpassait tous ses rivaux en « attiflements » personnels. Aujourd'hui encore, des dames respectables du grand monde citent souvent les grâces, les atours particuliers, et tout l'extérieur du jeune Disraeli à l'époque où il fit ses débuts dans le grand monde : les boucles de ses cheveux noirs et soyeux, ses yeux brillants, son air efféminé et sa voix grassoyante, son habit de velours noir, doublé de satin blanc, ses gants de peau de chevreau, une longue frange de soie retombant sur ses poignets, sa canne d'ivoire dont la pomme, incrustée d'or, était rehaussée de soie noire en forme de gland. »

«Disraeli, écrit N.-P. Winis dans sa description d'une soirée chez la comtesse de Blessington, était arrivé avant moi et était assis dans l'embrasure de la fenêtre qui donnait sur Hyde Park, et les fleurs d'or de son gilet couvert de riches broderies, reflétaient les derniers rayons du soleil. Disraeli avait une des figures les plus remarquables que j'aie jamais vues. Sa pâleur est livide et, sans l'énergie de ses gestes et la force de ses poumons, on aurait dit qu'il était poitrinaire. Son œil est noir comme l'ébène et a l'expression la plus moqueuse, la plus malicieuse qu'on puisse s'imaginer. Sa bouche est animée d'une espèce de nervosité tourmentée et impatiente et lorsqu'il vient de lancer, ainsi que cela lui arrive constamment, une expression particulièrement frappante, elle prend un pli de dédain triomphant, qui serait digne de Méphistophélès. Ses cheveux sont aussi extraordinaires que son choix en fait de gilets.

Une masse lourde et épaisse de cheveux bouclés noirs comme jais, tombe le long de sa joue gauche presque jusque sur sa cravate sans col, tandis que, sur la tempe droite ils sont séparés et relevés avec la tendre sollicitude que pourrait y mettre une jeune fille et reluisent d'un éclat huileux : «Grâce à ton huile incomparable, Macassar!»

—Une jolie définition du veuvage : Le veuvage a son mérite quand il commence, ses dégoûts quand il continue, et n'a tous ses charmes que quand il finit.

—La princesse Stéphanie de Belgique qui vient d'épouser le prince Impérial d'Autriche a fondu subitement en larmes au moment de prononcer le «Oui» redoutable. Elle pleurait sanglotait tant qu'elle communiqua, son émotion à toutes les personnes présentes. Le prince Impérial tint bon et réussit à la calmer. La princesse Stéphanie sera, dit-on, l'une des plus belles femmes de l'Europe. Inutile de dire que son émotion pendant son mariage est considérée comme d'un mauvais augure par les gens superstitieux.

—Les 86 représentations données par le grand tragédien italien Salvini ont rapporté \$166,000, faisant une moyenne d'environ \$1400. On voit que Salvini a été mieux apprécié aux États-Unis qu'au Canada. Sarah Bernhardt a encore eu plus de succès. La moyenne des recettes des représentations qu'elle a données en Amérique a été de \$3,500.

Un Américain s'est suicidé dernièrement parce qu'il croyait que sa femme l'aimait moins que sa fille ; une jeune fille de Californie en a fait autant parce que son père avait épousé une femme plus jeune qu'elle même ; un garçon parce qu'il trouva qu'une maison qu'il venait de construire n'était pas à plomb, un nègre parce qu'il ne se trouvait pas assez dévot ; un cultivateur du Maine s'est pendu parce que son cheval refusait de marcher et une jeune femme mariée depuis trois jours fut si peinée d'entendre son mari jurer contre elle qu'elle s'est empoisonnée.

UNE COSIDERATION.—Lorsque la maison Dupuis frère s'ouvrit sur la rue Ste. Catherine Quartier Est de la ville, presque personne, dans le commerce de marchandises sèches du moins, ne faisait d'annonces. Voyant cette maison prospérer avec un système d'annonces sages et véridiques, toutes les autres l'imitèrent bientôt, et aujourd'hui presque tous les marchands annoncent assez largement.

Rien de plus facile à faire. La question est de savoir si tous sont en état de répondre aux énoncés de leurs annonces.

Dans tous les cas on ferait bien de se méfier des habileurs.

Quant à nous, nous ne craignons pas d'inviter les Dames à venir voir nos étoffes à robes nouvelles, nos soies noires, nos demi-parapluies, (en-tout-cas) et nos pareols doublés et garnis en dentelle.

Le tout, nous ne craignons pas non plus de l'affirmer, à 25 par cent de moins qu'ailleurs.

Nous venons de recevoir par le steamer le *Parisien* plusieurs caisses d'autres marchandises Européennes. DUPUIS FRÈRES,

605 rue Ste. Catherine coin de la rue Amherst, Montréal.

Le sèmeur breveté de Mann qu'on attaque à des râteaux trainés par des chevaux sème toutes sortes de grains et ensemence parfaitement bien de six à huit acres de terre dans une heure. Il peut être attaché à toutes sortes de râteaux mais surtout au râteau Cossitt. Garanti parfait, sème la graine de lin comme tout le reste avec la plus grande uniformité d-puis cinq livres par acre et plus. Prix seulement \$25— Sèmeur et râteau réunis \$50 — Faites demander des circulaires et faites un essai sur votre terre.

R. J. LATIMER

81 Rue McGill.

Montréal 30 avril

Tapisseries à bon marché.—Nous tenons à porter à votre connaissance, que nous avons constamment en mains le plus bel assortiment de tapisseries qu'il soit possible de trouver à Montréal, à partir de 5 cts. à \$5.00 le rouleau. Nous vous invitons à venir et surtout à n'acheter qu'en autant que vous trouverez ce que vous voulez. Avant tout satisfaction à nos clients. Nous accordons des remises de 10, 15, 20 et 25 par cent sur tous les papiers peints importés antérieurement au 1er Janvier 1881, exception faite des papiers fonds uni, faux bois, marbre et moire, ainsi que les bordures et papiers nouveau genre, qui restent aux mêmes prix.

FABRE & GRAVEL.

219 Rue Notre-Dame.

GEORGE BRUSH

MACHINISTE-FONDEUR

Fabricant de bouilloires

EAGLE FOUNDRY

34 KING STREET 34

MONTREAL.

23 avril

cm

AU COMPLET.
NOUVEAUTÉS
DU PRINTEMPS ET D'ETE.

L'Importation considérable de la Maison

H. & H. MERRIL,

Comptant les plus hautes nouveautés que l'acheteur de la maison, a pu trouver sur les meilleurs Marchés Français, Anglais et Américains, est maintenant au **GRAND COMPLET.**

ETALAGE EXTRAORDINAIRE

et vente à bon marché de toutes ces nouveautés

LUNDI. 6 DU COURANT

et les jours suivants chez

H. & H. MERRIL

QUE VOULEZ-VOUS

Vous le savez de belles et fraîches toilettes d'été dans les tissus les plus nouveaux, les plus légers et les plus fins, allez chez

H. & H. MERRIL

où vous aurez le plus beau choix d'étoffes à robes avec toutes les garnitures qu'il y ait à Montréal.

QUE DESIREZ-VOUS ?

Désirez-vous quoi ? un élégant Parasol, des Gants de tout genre, des Bas dans toutes les nuances et grandeurs, des rubans, des plumes, des fleurs, des chapeaux, etc., allez chez

H. & H. MERRIL

où le choix de ces articles n'a rien de comparable à Montréal.

SOIE NOIR, SOIE DE COULEUR.

Plus de 300 pièces de Soie noire et de couleur, achetées des fabricants mêmes à grandes réductions, marquées pour l'occasion à 25% moins que leur valeur

SATIN MERVEILLEUX

50 pièces de Satin Merveilleux, 25 nuances à grandes réductions.

QUE SOUHAITEZ VOUS ?

Des PARASOLS ombrés,
" RUBANS " "
" PLUMES " "
" FLEURS " "
" TULES " etc., etc.

De magnifiques Cravates, de beaux Mouchoirs, de superbes Fichus, de magnifiques Manteaux et Costumes, etc., allez chez

H. & H. MERRIL

où toutes ces marchandises abondent et vendent à meilleur marché que partout ailleurs.

H. & H. MERRIL

288 & 290, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Montréal 4 juin 1880.

b-ins

MAISON D'EPICERIES

CANADIENNE

OLIVIER DEMERS

No 68

COIN DES RUES INSPECTEUR

ET ST-ANTOINE

Assortiment complet de ce qu'il y a de mieux à bon marché

Thé, Café, Beurre, Sucre d'Erable, Sirop d'Erable, Fromage anglais et Fromage de Gruyère, Pois français, Fèves et Fruits en boîtes, Sardines, Poissons de toutes sortes

De la meilleure qualité.

Les Vins de M. Demers tels que Clarets, Vins Blancs, Vins de Messe, etc., sont renommés et recommandés par tous ceux qui en font usage.

Le public est invité à venir visiter l'établissement de M. Demers qui acquiert tous les jours de la popularité. Montréal 19 mars 1881.

AVIS.

N. O. DeBLOIS informe ses amis et le public que vu l'augmentation considérable de ses affaires, il s'est assuré le concours de M. T. Charpentier avec qui il a formé une société sous la raison sociale de

DEBLOIS & CHARPENTIER.

N.-B.-M.M. DeBlois & Charpentier profitent de cette circonstance pour offrir leurs plus sincères remerciements aux personnes qui les ont honorés de leur clientèle. Ils espèrent pouvoir mériter à l'avenir la continuation de leur bienveillant patronage.

D BLOIS & CHARPENTIER

Fabricants de

Dalles, Dalots et Corniches en tôle galvanisée, Couverture en ardoise et métaux, etc.

OUVRAGE EN PLOMB,

GAZ et FOURNAISES.

Toutes réparations exécutées promptement et à bon marché.

Bureau : 280 rue St LAURENT

ATELIER :

207½ rue St Charles Borromée.

7 mai 1881 Montréal

JOHN C. McLAREN

Manufacturier de

Matériel de chemins de fer et de moulins, cuir, caoutchouc et

toile, courroies et

boyaux

Pièces d'emballage en Caoutchouc

SACS DE CONDUCTEURS

POUR ARGENT OU

LETRES

EN MAGASIN OU FAITS A ORDRE

Salles de vente et de fabrication au

No. 10 RUE BONAVENTURE, No. 10

MONTREAL.

GALARNEAU & BARBEAU

Importateurs de

MARCHANDISES SECHEES

HARDES FAITES

—En Gros et en Détail—

75½ RUE ST-JOSEPH 75½

Montréal.

N. B.— Des Tailleurs habiles sont attachés à l'établissement, et il ne sera rien épargné pour satisfaire les personnes qui voudront bien favoriser cette Maison de leurs commandes.

Une visite est respectueusement sollicitée.

H. Galarneau. Tancredi Barbeau. Montréal 23 avril cm

POUDRE CORYZINE

DE

LAVIOLETTE ET NELSON,

MONTREAL.

Pour la guérison rapide du Rhume de cerveau. Cette poudre enlève immédiatement l'acuité du mal, rend la liberté de la respiration et prévient le rhume de poitrine, suite naturelle du coryza.

On aspire cette poudre par le nez comme du tabac ; elle agit sans provoquer ni étourdissements, ni irritations d'aucune sorte.

DIRECTIONS.

Cinq à six prises aspirées fortement à cinq minutes d'intervalle, et ensuite une prise toutes les heures jusqu'à guérison. Prix : 25 cts, la boîte.

DÉMÉNAGEMENT.

Le soussigné à transporté son magasin de Ferronneries, poêles etc., etc., de la rue Craig au

188 RUE NOTRE-DAME

Vis-à-vis la partie ouest du Palais de Justice.

L. J. A. SURVEYER

188 NOTRE - DAME

Enseigne du Cadenas d'Or

FEUILLETON DE " LA TRIBUNE "

Le chateau de malheurs.

(Suite.)

—Oui, monsieur le justicier, répondit-on du dehors.

—François, dit le vieillard, attise un peu le feu, et, s'il est possible, prépare-nous deux bonnes tasses de thé. Il fait horriblement froid, ajouta-t-il en se tournant vers moi, et nous voulons causer près de la cheminée.

H ouvrit la porte ; je le suivis machinalement.

Comment cela va-t-il là-bas ? dit mon oncle au vieux serviteur.

—Ah ! répondit François, ce n'était rien.

Ce n'est rien, qu'une attaque de nerfs ; elle repose à présent, et paraîtra très-bien portante au dîner. Dites cela à votre oncle, dites-lui cela.

Le baron prononça ces paroles avec une vivacité et un emportement qui me semblaient indiquer chez lui plus d'inquiétude au sujet de la baronne qu'il ne voulait en montrer.

Je fis un mouvement pour m'éloigner ; il me saisit par le bras, et me dit en me jetant un coup d'œil flamboyant ;

« Jeune homme, j'ai à vous parler.

Je voyais devant moi un époux of-

fensé, et j'avais à craindre une entrevue qui pouvait avoir pour moi un résultat funeste. J'étais en ce moment sans armes ; mais soudain je me rappelai que j'avais encore dans ma poche le couteau de chasse dont mon oncle m'avait fait présent. Je suivis le baron, qui marchait devant moi à pas précipités, et j'étais bien résolu à n'épargner la vie de personne, si je me trouvais exposé à quelque offense.

Nous entrâmes dans la chambre du baron. Il ferma la porte, se promena de long en large, les bras croisés ; puis, s'arrêtant tout à coup devant moi il me répéta : « Jeune homme, j'ai à vous parler. »

Je me sentais un courage intrépide. Je lui répondit d'un ton de voix élevé : « J'espère que vous ne m'adresserez que des paroles que je puisse entendre. »

Il me regarda avec surprise, comme s'il ne me comprenait pas ; puis, les yeux fixés sur le plancher, les bras croisés derrière lui, il se remit à marcher ; il détacha un fusil du mur, y fit entrer la bague, comme pour voir s'il était chargé. Le sang bouillonnait dans mes veines, je saisis mon couteau, m'avançai vers le baron pour le mettre dans l'impossibilité de m'ajuster.

« Une belle arme ! » dit le baron en remettant le fusil à sa place.

Je reculai de quelques pas ; il se rapprocha de moi, et me frappant avec force sur l'épaule, il me dit : « Théodore, je dois vous paraître très violent et très-agité. La maladie de la baronne n'était nullement dangereuse, je les avais ; mais ici, dans ce château hanté par un esprit funeste, j'éprouve toujours un sentiment de crainte : c'est la première fois qu'elle tombe malade dans cette demeure, et vous seul, vous seul en êtes cause.

« Comment ! répondis-je avec calme. Cela est-il possible ? Je n'en avais pas la moindre idée.

—Oh ! continua le baron, que le diable n'a-t-il brisé en mille morceaux le fol instrument de l'inspectrice !

Que n'êtes-vous... Mais, non... cela devait être ainsi, et c'est moi seul qui suis coupable. Au moment où vous avez commencé à faire de la musique dans l'appartement de ma femme, c'é-

tait à moi à vous dire sa situation d'esprit. »

Je voulus répondre.

« Laissez-moi continuer, reprit le baron. Il faut d'abord que je vous évite tout jugement irréflecti. Vous devez me considérer comme un homme rude, ennemi des beaux-arts. Je ne le suis pas ; mais une conviction profonde et fondée sur de graves motifs m'oblige à interdire ici, autant que possible, toute musique qui pourrait amoindrir le caractère et m'ébranler moi-même. Apprenez que ma femme souffre d'une excitation nerveuse qui finira par d'étruire en elles les jouissances de la vie. Dans cette demeure mystérieuse, elle ne sort pas de cet état d'excitation qui est souvent le présage d'une sérieuse maladie. Vous me demanderez pourquoi je ne la dispense pas de venir ici, d'assister à ce tumulte de la vie de chasseurs. Dites que c'est une faiblesse de ma part : il m'est impossible de me séparer d'elle. D'ailleurs je crois que ce séjour et ce genre de vie doivent fortifier cette nature délicate. Le vent qui s'élève sur la mer et gémit entre les sapins, le bruit des cors, l'aboiement des chiens, doivent l'emporter sur les mélodies languissantes du piano, que nul homme ne devrait toucher ; et vous avez trouvé le moyen de tourmenter méthodiquement et mortellement ma femme. »

Le baron prononça ces mots d'une voix plus forte et en me jetant un regard sombre et flamboyant.

Le sang me montait à la tête ; je fis un mouvement pour prendre la parole ; il m'arrêta de nouveau.

« Je sais ce que vous voulez dire ; je le sais, et je vous voie en bon chemin pour tuer ma femme, et vous comprenez que je dois y mettre ordre. Bref, vous exaltez la baronne par votre jeu et votre chant ; et lorsque vous l'avez jetée dans cet océan de visions et de pressentiments que votre musique éveille par une magie fatale, lorsqu'elle est là sans soutien et sans gouvernail, vous la précipitez dans l'abîme par le récit d'une apparition qui vous a surpris dans la salle de justice. Votre grand-oncle m'a tout appris ; mais je vous prie de me répéter tout ce que vous avez vu et n'avez pas vu, tout ce que vous avez entendu, senti, soupçonné. »

Je lui racontai avec calme, et du commencement à la fin, ce qui s'était passé. Le baron prononçait de temps à autre quelques mots qui exprimaient sa surprise. Lorsque j'en vins à lui dire comment mon oncle s'était avancé bravement au-devant du fantôme et l'avait banni par des paroles énergiques, il leva vers le ciel ses mains jointes, et s'écria : « Oh ! oui, oui c'est l'ange protecteur de notre famille. Il faut qu'il repose dans le caveau de nos aïeux. »

Mon récit était achevé.

« Daniel ! Daniel ! répéta le baron que fais-tu ici à cette heure ? » Et, en prononçant ces mots, il errait de long en large dans la chambre, les bras croisés.

« Vous n'avez rien de plus à me dire, monsieur le baron ? » lui demandai-je en faisant un mouvement pour me retirer.

Le baron parut sortir d'un rêve, et, me prenant par la main : « Mon ami, me dit-il, il faut que vous ramenez à une situation meilleure ma femme, que vous avez si vivement agitée ; vous seul le pouvez. »

Je me sentis rougir, et, debout devant la glace, j'y vis se réfléchir mon visage avec une expression assez sott.

Le baron parut joir de mon em-

barras, et me regarda avec un sourire ironique.

« Comment dois-je m'y prendre ? lui dis-je d'une voix balbutiante.

—Allons, vous n'avez pas affaire à une malade dangereuse ; je n'en veux qu'à votre talent de musicien. La baronne est sous le charme de ce piano, et vouloir l'en priver tout à coup serait une chose cruelle et absurde. Continuez vos concerts ; vous serez chaque soir le bienvenu dans l'appartement de la baronne ; mais tâchez d'arriver peu à peu à un genre de musique plus grave. Mêlez habilement le plaisant au sévère, et surtout répétez-lui l'histoire de l'apparition du fantôme ; elle s'y habituera ; elle oubliera que ce fantôme habite dans cette maison, et ce récit ne produira pas plus d'impression sur elle que tous les détails de sorcellerie que l'on voit dans les romans. Voilà, mon cher ami, ce que je vous demande. »

A ces mots, le baron me quitta. Je restai confondu ; j'étais réduit au rôle d'un enfant sans importance. Moi qui croyais avoir éveillé la jalousie dans son cœur, il m'envenimait lui-même près de Séraphine ; il ne voyait en moi qu'un instrument sans volonté, qu'il pouvait employer ou rejeter à son gré.

Je retournai auprès de mon oncle, qui m'attendait. « Eh bien, neveu, me dit-il, où es-tu donc resté si longtemps ?

—J'ai causé avec le baron, répondis-je à voix basse au vieillard, sans oser le regarder.

—Diable ! je le pensais ; et le baron t'a sans doute appelé en duel ?

L'éclat de rire qui suivit ces paroles me prouva que mon oncle avait, cette fois comme toujours, pénétré ma pensée. Je me mordis les lèvres et n'ajoutai aucun mot ; car je savais que tout ce que je dirais ne pourrait que m'attirer le déluge de plaisanteries que je voyais errer dans le regard de mon oncle.

CHAPITRE XII.

La baronne se montra, à l'heure du dîner, en frais déshabillé plus blanc que la neige : elle paraissait fatiguée, abattue ; mais, lorsqu'elle leva la tête et fit entendre sa voix mélodieuse, ses regards exprimaient une sorte de désir ardent, et une légère rougeur colora sa pâle figure. elle était plus belle que jamais.

Qui pourrait dépeindre la folie d'un jeune homme qui a la tête et le cœur trop chauds ? Je reportai sur la baronne l'amer mécontentement que son mari m'avait fait éprouver. Tout ce qui venait de se passer me parut une honteuse mystification. Je voulus montrer que j'avais conservé l'empire de moi-même, et que je pouvais user d'une grande perspicacité. Comme un enfant boudeur, j'évitai la baronne, j'écbappai aux poursuites d'Adélaïde, et je me trouvai assis à l'extrémité de la table, entre deux officiers, avec lesquels je fis d'amples libations. Au dessert, nous fimes un si bon usage de nos verres, que je devins, contre mon habitude, très gai et très-bruyant. Un domestique m'apporta une assiette sur laquelle se trouvaient des dragées, et me dit : « De la part de mademoiselle Adélaïde. » Je les pris, et je remarquai ces mots tracés au crayon sur une des dragées : « Et Séraphine ? » Mon sang bouillonna dans mes veines ; je regardai Adélaïde, qui m'observait d'un air malin, et qui saisit son verre en me faisant un léger signe de tête.

A Continuer

TRENTE ANNEES DE SUCCES.

PRESCRIPTION DU DR. NELSON

Infaillible dans le traitement des BRONCHITES, RHUMES, ASTHME, ENROUEMENT, ETC.

Prix : 25 cts. la bouteille.

En vente chez LAVIOLETTE ET NELSON, 29, Rue Notre-Dame, et dans toutes les Pharmacies.

3 octobre 1880. aa-1

Payette & Bourgeault

LIBRAIRES

250, RUE ST. PAUL, 250

NOUVEAUX OUVRAGES CLASSIQUES

PAR

E. ROBERT, Clerc de St. Viateur.

Approuvés par le Conseil de l'Instruction Publique.

Grammaire et Exercices... \$3.75

“ Elémentaire partie de

“ [l'élève] dz 1.50

Ex. de la Gram. Elém. maître [Ex 0.60

l'élève. dz 2.49

Grammaire complète..... dz 3.00

Exercices de la Grammaire complète [Partie de l'élève]..... dz 3.00

Exercices de la Grammaire complète, [Partie du maître]..... Ex 0.55

Dictées Graduées et Raisonnées, [1ère année]..... Ex 0.38

Méthode de Style et de Composition.

Livre de l'Elève, (1ère année) dz \$3.60

“ du Maître, “ Ex 0.75

“ de l'Elève, 3me “ dz 3.60

“ du Maître, “ Ex 2.70

Montréal 23 octobre 1880

UNE INDUSTRIE NATIONALE.

VIGNOBLE BEASCONFIELD

Raisin Canadien cultivé à Beasconfield (Pointe-Claire) près de Montréal.

Produit canadien incomparable. Les commencements remarquables d'une industrie qui a fait la fortune de la France.

Expériences faites par des centaines de personnes de la culture de la Vigne Beasconfield.

RAISIN BEASCONFIELD

Demandé partout.

Visites au Vignoble Beasconfield sollicitées par les propriétaires, MM. Menzies & Cie., étant toujours heureux de faire voir les résultats extraordinaires qu'ils ont obtenus, et de donner tous les renseignements désirés. Il y a toujours quelqu'un sur les lieux pour recevoir les visiteurs.

S'adresser par lettre à

MM. MENZIES & CIE.

Vignoble Beasconfield

BEASCONFIELD (Pointe-Claire)

Au bureau à Montréal, }

No. 15 rue Ste. Thérèse. }

Montréal 23 Oct. 1880. aa-1

VICTORIA WIE WORKS

A. DECARIE & Cie.

568 & 570 RUE CRAIG,

MONTREAL.

Manufacturiers de toile en fil de chanvre et de fer pour les moulins à battre, ainsi que pour les moulins à papier, aussi de toile de fil d'acier pour les locomotives qui brûlent du charbon ainsi que tissus croisés en fil de fer pour celles brûlant le bois.

Ces articles ont donné complète satisfaction au Grand Tronc et à toutes les autres compagnies de chemins de fer qui les ont employés.

Toutes espèces d'ouvrages en fil de fer exécutées avec promptitude.

Montréal 11 Déc 1880 fm

MM. J-BTE MANTHA & CIE

Nos 10 & 12

RUE SAINT CHARLES BORROMEI

L'ANCIEN MOULIN L. CHARBONNEAU

Sont heureux d'annoncer à leurs amis et au public en général que leur moulin est maintenant en pleine opération et qu'ils sont prêts à préparer le bois soit blanchir, embouvetter, scier à la scie ronde ou à l'éclasse, et qu'ils se chargent de faire toute espèce de menuiseries, tels que portes, chassiss, portiques, lucarnes, etc.

Leurs prix sont des plus modérés et l'ouvrage des mieux faits.

J. B. MANTHA T. PRÉFONTAINE

Citévant chez MM Pour les finances.

Pâquet et Robert.

Montréal 5 Février 1881. la —a

\$5.00
\$5.00 \$5.00
\$5.00, \$5.00, \$5.00

Pour cinq piastres vous pouvez acheter un joli habillement.

Pour cinq piastres l'on vous vend un bon Habillement.

Pour cinq piastres venez nous voir et vous serez très bien servi, car la même chose se vend ailleurs \$8 00.

Avec cinq piastres vous achetez un bon Habillement très confortable—différentes grandeurs—bien assorties.

Comme vous voyez pour cinq piastres, l'on vous vend un bon Habillement chez

J. A. BEAUVAIS

186 & 188 RUE ST-JOSEPH

NOUVEAU MAGASIN;

Montréal, 23 avril 1881.

Graine de semence, racine et plante pour jardins.

Catalogues fournis à demande.

Machines à faucher l'herbe de Philadelphie, les meilleurs sur le marché

Hêtres, érables et frênes pour plantations. De un à deux pieds \$8.00 par mille.

Aussi arbrisseaux, plantes et fleurs pour couches et arbres pour ombrages de toutes sortes.

WILLIAM EVANS,

Marchand de graines et de plantes.

89, 91 93 RUE MCGILL.

23 avril fm

UN ARTICLE QUI VAUT SON ARGENT

Outre la certitude d'avoir un article parfaitement pur, sain et bon pour la santé, ceux qui achètent la poudre à bouclanger et à pâtisseries appelée

COOK'S FREIND

BAKING POWDER

ont plus plus pour leur argent que s'ils achetaient toute autre article de même nature.

En vente partout. Fabriquée seulement par

W. D McLAREN,

55 et 57 RUE DU COLLEGE.

23 avril aa

AVIS.

Les personnes désirant planter des vignes et des menus fruits sont priés d'envoyer leurs commandes de suite à

Gallagher & Gauthier No 101 Rue St-François - Xavier, Montréal, propriétaires des Vignobles Beasconfield.

Montréal 2 avril. jno

AVIS.

L. O. FRANCHERE

Marchand-Tailleur.

A transporté au

No 226 RUE NOTRE-DAME

Son assortiment de marchandises nouvelles, qui consiste en draps, tweeds écossais, anglais, français et canadiens. Une visite est sollicitée.

Montréal, 16 avril 1881.

Credit Foncier Franco-Canadien.

Capital - - \$5,000,000

Président, l'honorable E. Duclerc,

Sénateur (Paris)

Vice-Prés. l'hon. J. A. Champleau.

Bureau provisoire à Montréal :

Credit Foncier Franco-Canadien,

114 Rue St. Jacques

Montréal.

La Société fait des prêts hypothécaires à long terme avec amortissement et à court terme sans amortissement. L'intérêt à six pour cent. Pour renseignements s'adresser au directeur

E. J. BARBEAU.

Montréal 12 Février 1881